FRANCE SERVICE: Ouverture des accueils dans les communes du territoire

Les espaces France Services sont là pour vous accompagner. RSA, prime d’activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous. France Services c’est en un seul et même endroit la CAF, l’Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, l’Agence Nationale des Titres Sécurisés, France Travail, l’Assurance Retraite, les Finances Publiques, La Poste, Point Justice, France Rénov’ et Chèque Énergie.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l’objet d’une réponse précise. Consultez la carte des Frances Services : https://www.france-services.gouv.fr/
À télécharger
franceservices.pdf (.pdf - 9.01 Mo)